



Informez-vous :
**Réduisez votre risque
du cancer du côlon**





Réduisez votre risque du cancer du côlon

Qu'est-ce que le cancer du côlon ?

Le cancer du côlon (ou cancer colorectal) se développe dans le gros intestin (côlon)



ou le rectum. Heureusement, les tests de routine contribuent à sa prévention et à sa détection de façon précoce, quand le traitement

fonctionne généralement le mieux. Il

existe diverses méthodes de dépistage du cancer du côlon. Les coloscopies permettent aux prestataires de soins de santé de détecter et de retirer les polypes (excroissances) du côlon ou du rectum afin de prévenir le cancer. D'autres méthodes (par exemple, l'analyse de selles) nécessitent une coloscopie de suivi chez les personnes dont le dépistage est positif.

Signes et symptômes

Les signes avant-coureurs du cancer du côlon comprennent la présence de sang dans les selles ou le rectum, la perte de poids, la diarrhée et la constipation persistantes. Les personnes atteintes du cancer du côlon n'observent généralement pas de symptômes immédiatement. Vous devez vous faire dépister même si vous êtes en forme.



Facteurs de risque

Vous pouvez avoir un risque accru si vous :

- avez des antécédents familiaux de cancer du côlon ou de polypes précancéreux
- avez une polypose adénomateuse familiale (PAF) ou un cancer colorectal héréditaire sans polypose (hereditary nonpolyposis colorectal cancer, HNPCC), également appelé syndrome de Lynch
- êtes atteint d'une colite ulcéreuse ou de la maladie de Crohn

Si vous présentez l'un de ces facteurs de risque, parlez-en à votre prestataire de soins de santé. Il peut être recommandé de réaliser un dépistage précoce.



Si vous n'avez pas d'assurance maladie, vous pouvez être éligible pour souscrire une assurance gratuite ou à moindre coût. Appelez le 347 665 0214 ou envoyez « **COVEREDNYC** » au 55676 et bénéficiez gratuitement d'une assistance à la souscription. Pour en savoir plus sur les dépistages gratuits ou à moindre coût, consultez le site nyc.gov/health/coloncancer et cliquez sur le menu déroulant « Payment » (paiement).



Tests de dépistage

Il existe diverses méthodes de dépistage du cancer du côlon, notamment des tests visuels et des analyses de selles. Les tests mentionnés ci-dessous et suivis d'un astérisque (*) requièrent une coloscopie **de suivi en temps opportun** chez les personnes dont le dépistage est positif.



Les **tests visuels** visent à détecter les tissus anormaux dans le côlon ou le rectum :

- Coloscopie
- Sigmoidoscopie flexible*
- Coloscopie virtuelle (par tomodensitométrie, ou TDM) ou coloscanner*



Les **analyses de selles** visent à détecter les signes de cancer dans les selles :

- Test immunochimique fécal (TIF)*
- Test fécal de recherche de sang occulte par gaïac à haute sensibilité (High-sensitivity guaiac-based fecal occult blood test, HSgFOBT)*
- Test d'ADN fécal multible (FIT-DNA)*

Pour plus d'informations sur ces options de dépistage, consultez nyc.gov/health et recherchez « **colon cancer screening** » (dépistage du cancer du côlon).

Questions fréquemment posées

Quand dois-je commencer à me faire dépister pour le cancer du côlon ?

Parlez de votre risque à votre prestataire de soins de santé. Il est conseillé à la plupart des gens de se faire dépister dès 45 ans. Les personnes à risque peuvent se faire dépister plus tôt.

Je me sens en forme. Dois-je quand même me faire dépister ?

Les symptômes du cancer du côlon n'apparaissent pas forcément immédiatement. Le dépistage est conseillé même si vous vous sentez en forme.

La détection et l'ablation précoces des polypes peuvent contribuer à prévenir le cancer du côlon.

Quel test de dépistage est optimal ?

Chaque test de dépistage présente différents avantages et risques. Parlez avec votre prestataire de soins de santé de vos options, pour déterminer le test le plus adapté pour vous.

Que dois-je faire après le test ?

Pensez à réaliser un suivi. Demandez à votre prestataire de soins de santé quand est prévu votre prochain dépistage du cancer du côlon.

Mon assurance prend-elle en charge le dépistage ?

La plupart des régimes d'assurance, y compris Medicaid et Medicare, prennent en charge les dépistages du cancer du côlon des personnes ayant un risque modéré à partir de 45 ans, et plus tôt pour les personnes éligibles. Cependant, la couverture peut varier. Renseignez-vous auprès de votre prestataire de soins de santé et de votre assureur sur la couverture avant votre test de dépistage.



Autres façons de réduire votre risque :

- Maintenez un poids santé et soyez physiquement actif.
- Mangez moins de viande transformée (jambon, saucisses, charcuterie).
- Si vous fumez, suivez un plan pour arrêter. Pour vous faire aider, appelez le **311** ou consultez nyc.gov/nycquits.
- La consommation d'alcool peut augmenter votre risque de cancer du côlon. Consultez nyc.gov/health et recherchez « **alcohol and health** » (alcool et santé) pour plus d'informations.

En savoir plus

Consultez nyc.gov/health/coloncancer

American Cancer Society :

cancer.org/cancer/colon-rectal-cancer

Centres de contrôle et de prévention des maladies :

cdc.gov/cancer/colorectal

Institut national du cancer :

cancer.gov/types/colorectal

Département de la santé de l'État de New York :

health.ny.gov/diseases/cancer/colorectal